

# ASSOCIATION 365° off the rocks

## CHARTRE DE PARTENARIAT

### L'association 365° off the rocks s'engage

A soutenir financièrement l'organisateur d'un événement sportif, culturel ou de terroir, selon un montant prédéfini entre les deux parties

A promouvoir l'événement, respectivement les organisateurs et les bénévoles de celui-ci, à travers ses réseaux sociaux : site WEB, Facebook & Instagram

A fournir les étiquettes des adresses de ses membres à l'organisateur. Ces étiquettes ne peuvent être utilisées qu'à des fins d'invitations pour l'événement soutenu par 365° off the rocks et ne doivent pas être incluses dans les communications au-delà de l'année contractuelle avec 365° off the rocks

### L'association 365° off the rocks propose les prestations suivantes

Coaching personnalisé de l'organisateur d'événement en gestion de bénévoles

Guide « Processus de management des bénévoles

### L'organisateur d'événement s'engage

A donner une visibilité à l'association 365° off the rocks à travers sa communication :

- Réseaux sociaux, site WEB, newsletter, flyer, publicité, carnet de fête, affichage
- Vêtements des bénévoles, goodies, merchandising, selon un accord prédéfini entre les deux parties

A respecter la charte graphique et les logos de l'association 365° off the rocks

A inviter, via un courrier postal, les membres de l'association 365° off the rocks à la partie officielle de l'événement ou à un autre événement VIP en lien avec l'événement

A insérer le logo 365° off the rocks sur le courrier envoyé aux membres de l'association

## Clé de répartition en fonction du sponsoring

Clé de répartition	CHF < 1000	CHF 1000-5000	CHF > 5000
Réseaux sociaux, site WEB	X	X	X
Newsletter, flyer, publicité, carnet de fête, affichage		X	X
Vêtements des bénévoles (365° sponsor unique)		X	X
Goodies, merchandising			X
Respect de la charte graphique & des logos	X	X	X
Invitation des membres 365° à la partie officielle		X	X
Logo sur la paroi des cérémonies protocolaires – 30% de visibilité			X
Logo sur les panneaux de bienvenue (liste de tous les sponsors)		X	X
Banderoles / panneaux publicitaires sur le site de l'événement à charge de l'organisateur			X
Mise à disposition de quelques photos de l'événement par le photographe officiel et/ou l'organisateur. Libre de droit		X	X
Accréditation pour accéder à tous les espaces sur l'événement	2	4 à 6	10
Coaching personnalisé en gestion de bénévoles Guide « Processus de management des bénévoles »	Selon accord financier à définir entre les deux parties prenantes		

365° off the rocks | Case postale 139 | CH-1920 Martigny

[www.365offtherocks.ch](http://www.365offtherocks.ch)

